

Deuxième enfant

Extrait de l'acte de naissance n° 739

Le 29 juillet 2017
à 15 heures 02
est né(e) (1) Hugo DJURDJEVIC

Suivant déclaration conjointe du 12 juillet 2013

du sexe Garçon à Quincy-Sous-Sceau.
Sainte-Croix (Léonine)

reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le

31 juillet 2017

Mentions marginales (4)
L'officier de l'état civil clément
Sceau



Drey

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

Troisième enfant

Extrait de l'acte de naissance n°

Le _____ à _____ heures _____

est né(e) (1) _____

du sexe _____ à _____

reconnu(e) (2)

par (3)

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Sceau

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil
Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ; compléter, le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe du ... (date de la déclaration reçue pour le premier enfant commun) ».

(2) Préciser s'il y a lieu les date et lieu de la ou des reconnaissances.

(3) Préciser, selon le cas, « par le père » « par la mère » ou « par les père et mère ».

(4) Inscrites sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.